

Séminaire de projet urbain
CanalPark/Porte de Ninove
Bruxelles



FALCON Jorge, LAFALIZE Louise, PONCIN Anne-Cécile

Master supplémentaire en Urbanisme et Aménagement du territoire

Année 2015-2016

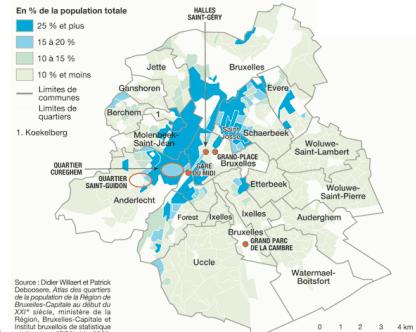
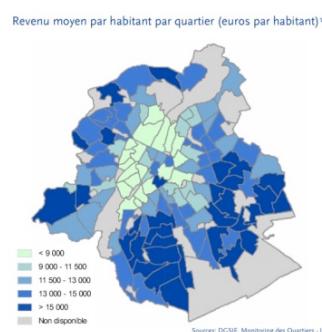
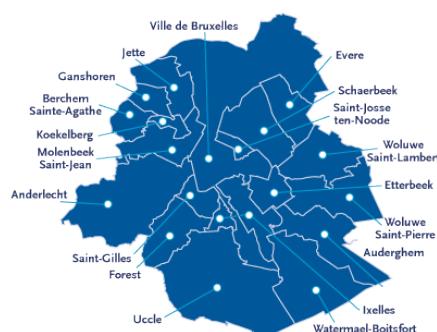
TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte.....	3
1.1 Bruxelles en quelques chiffres.....	3
1.2 La zone du Canal	4
1.3 La porte de Ninove et la projection du canalPARK.....	4
2. Cartographie des acteurs du projet.....	5
2.1 Présentation des acteurs intervenants dans le projet.....	5
• la société civile	
• les acteurs publics	
• les acteurs privés	
2.2 Cartographie des acteurs.....	7
3. Historique	8
4. Concept du projet d'aménagement.....	12
4.1 Objectifs.....	12
4.2 Concept.....	12
4.3 Atouts majeurs du site	12
4.4 Concepts de l'infrastructure.....	12
4.5 Concepts du parc.....	12
5. Enjeux.....	13
5.1 Spécificité du projet par rapport à des développements similaires.....	13
5.2 Enjeux pour la ville	13
6. Outils urbanistiques.....	14
A. Montage juridique	14
6.1 Urbanisme réglementaire	14
6.2 Urbanisme opérationnel : le projet du CanalPARK, projet isolé ou démarche plus globale ? Une vision des habitants pour bousculer le regard politique.....	14
6.3 Urbanisme participatif : le PopUp Park	15
B. Montage financier	15
6.4 Habitants : Growfunding.....	15
6.5 Opérateurs publics – opérateurs privés.....	15
7. Principales leçons.....	16
8. Bibliographie.....	16

I. Contexte

I.1 Bruxelles en quelques chiffres

Bruxelles, c'est une capitale européenne mais également et surtout nationale de 176.124 habitants qui regroupe pas moins de 163 nationalités différentes sur une surface de 32,61 km²; son arrondissement compte 19 communes sur une surface de 161 km² (Bruxelles.be, 2015)... 19 communes qui ne sont pas toujours égales d'un point de vue économique et financier et dont le Revenu moyen par habitant par quartier reste le témoin et l'indice par excellence de ce fossé et de cette ultime différence intercommunale. On remarque de ce fait que la portion ouest de Bruxelles, qui s'étend également au nord et au sud de l'entité urbaine principale et qui longe le canal, est majoritairement touchée par la faiblesse de ce facteur, à savoir les communes d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean, de Koekelberg, de Jette ainsi que la partie nord de la Ville de Bruxelles. Un autre aspect relativement équivoque et qui fait lien avec cette première idée est évidemment le pourcentage de population étrangère et notamment maghrébine qui reste une population défavorisée et fragilisée au même titre que les ménages monoparentaux comme le prouvent les quelques chiffres de l'IBSA de Bruxelles sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean, commune où se trouve majoritairement l'implantation du projet du CanalPark. Très densément peuplée, une des plus fortes concentrations de l'arrondissement bruxellois, elle compte 95 576 habitants sur sa petite superficie de 5,9 km², à savoir 16 199 habitants par km², autant dire une densité de près de 2,5 fois supérieure à celle de la Ville de Bruxelles. Et ces chiffres vont encore sensiblement augmenter puisque l'IBSA prévoit une croissance d'1,8%/an, projection faite sur la période de 2010-2020. (IBSA, 2015) La croissance de la population en Région bruxelloise a été bien plus rapide que dans les autres Régions ...et de ce fait, et malgré déjà 43 espaces verts, les Bruxellois, des communes majoritairement fragilisées, se sentent à l'étroit dans cette partie basse de la Ville bordée par le canal qui accueille une population essentiellement émigrée et en mal d'espace.



Effectivement, quand on regarde le maillage vert bruxellois, les quartiers de la zone du canal ne disposent que de peu de verdure. C'est la zone la plus peuplée de la région, qui ne compte cependant que 0,5 m² d'espace vert par habitant, quand on sait que la qualité de vie est très souvent dictée par la qualité des espaces verts environnants, il est difficile dans ce cas d'avoir un indice de satisfaction suffisant dans ces territoires.

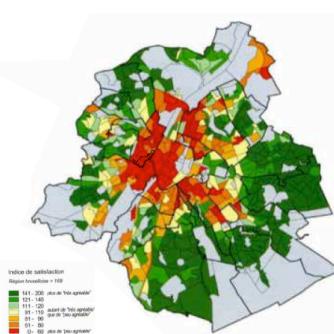
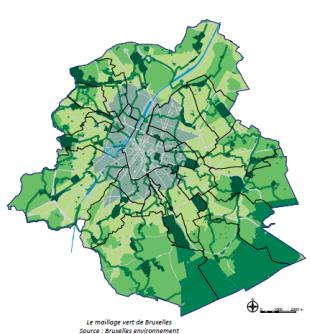


Figure 4 : Le maillage vert de Bruxelles – Source : Bruxelles environnement

Figure 5 : Indice de satisfaction de la Région bruxelloise - Source : l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2006

Figure 6 : Schéma du manque d'espaces verts dans les quartiers du Canal - Source : Kobe Lootens

1.2 La zone du Canal

La zone du Canal, comme mentionné précédemment, est une des zones les plus défavorisées de la Région de Bruxelles-Capitale, avec notamment la commune de Molenbeek, l'une des plus densément peuplée ; et pourtant le site possède des qualités paysagères qui ne sont plus à démontrer, et où l'hypothèse est donc de redonner un rôle écologique à la Senne, lien fondamental entre la Meuse et l'Escaut ainsi que de jeter un regard nouveau le long du canal et à l'intérieur des quartiers à transformer. Le canal habité devient dès lors un grand espace public à l'échelle métropolitaine. (Région de Bruxelles-Capitale, 2012) Le projet du CanalPARK se situe justement le long du canal à cheval sur cette dernière commune, ainsi que sur 2 autres : Anderlecht et la Ville de Bruxelles. Ceci rend le pilotage du projet au niveau communal relativement compliqué, car même si la demande de permis vient de la Région et est, donc, maître d'ouvrage dans le dossier, les communes sont normalement invitées à prendre part au débat, bien souvent esquivées par celles-ci. La seule à s'être visiblement investie semble être la commune de Molenbeek Saint Jean qui a su percevoir les enjeux de cette porte de Ninove et les intérêts d'un parc à échelle du quartier.



Figure 7 : Localisation du Canalpark

1.3 La porte de Ninove et la projection du canalPARK

La porte de Ninove est longtemps restée une porte d'accès à la ville. Il est également étonnant d'observer sur ces photos datant d'environ 1950 qu'à la porte de Ninove était aménagée une plaine de jeux avec deux petites piscines en plein air. (Document du contrat de quartier durable, 2014)



Figure 8 : La porte de Ninove au fil des siècles - Source: Schema d'orientation de la porte de Ninove, Xaveer de Geyter architecten, Alto INGénierien Tritel, 2013.

La porte de Ninove est un site stratégique avec de nombreux enjeux paysagers mais également de connectivité puisqu'elle se situe sur la Petite Ceinture Ouest, ce qui lui fait d'ailleurs défaut pour le moment puisque celle-ci a un statut de route principale contrairement aux autres parties de la petite ceinture qui appartiennent au réseau routier de niveau métropolitain. Cependant la chaussée de Ninove est également une voirie interquartier, alors que plus à l'est, il s'agit d'une voirie primaire. Ce qui lui donne, de fait, beaucoup de sens à l'échelle du quartier et une certaine représentativité et légitimité aussi de la part des habitants. Ce nœud routier, à cheval sur 3 communes, permet donc une relation essentielle entre la rive gauche (communes périphériques de la Région Bruxelles-Capitale) et la rive droite (Bruxelles-Centre), il en est du moins un de ses points d'accès historique qui mérite de l'attention.



Figures 9 – 10 : Terrain de jeu «Vander Putten», à côté de l'Institut des Arts et Métiers, 1950 - Source: BXL Coeur Canal, Luca Sint-Lucas Bruxelles, 2013-2014.

Voici ci-dessous, la zone de la porte de Ninove expliquée de manière plus détaillée.



Figure 11 : Localisation du site d'étude pour le futur projet du CanalPark

2. Cartographie des acteurs du projet

2.1 Présentation des acteurs intervenants dans le projet

- **LA SOCIETE CIVILE**

- > Les **USAGERS** actuels et futurs du site. Ce sont eux qui vont le traverser, s'arrêter, en profiter. C'est pour eux que le projet est prévu.
- > Les **HABITANTS** qui vivent aux alentours du site. Ils vont pouvoir profiter de cet espace. Certains participent au projet, ils veulent faire bouger les choses car les pouvoirs publics n'avancent pas. Ils participent notamment à l'entretien et à l'aménagement du site, mais aussi aux autres activités proposées.
- > Les **ACTIVISTES** qui, eux, participent aux «dispositifs participatifs publics» (enquêtes publiques, séance publique de la Commission de concertation, réunion d'information de la Région, ...) et interpellent les pouvoirs publics. Ils font bouger les choses autant en participant au débat public que directement en agissant sur le terrain.

- Les activistes du **CANALPARK**, qu'on pourrait qualifier d'activistes supra-locaux, sont constitués d'habitants et d'autres personnes originaires du mouvement Picnic the Streets. C'est pendant ce pique-nique que l'idée a émergé de créer un groupe d'action autour du parc. Ils se réunissent pour des réunions de temps à autre et sont bénévoles (Kobe Lootens, architecte activiste au sein du mouvement Canalpark, 2015).
- Les activistes du **COMITE PORTE NINOVE POORT**, qu'on pourrait qualifier d'activistes locaux. Le comité est constitué principalement d'habitants. Ils plaident pour un plus grand parc et surtout pour une meilleure prise en compte de l'importance d'espaces verts de qualité. Ils informent les habitants sur l'avancement du projet (Kobe Lootens, 2015).
Notons que ces « catégories » ne sont pas strictement distinctes. Par exemple, certains habitants sont à la fois membres du Comité Porte Ninove Poort et participent aux projets de CanalPARK. (Mercennier C., 2015)

> Des **ASBL** agissent aussi sur le site. L'**ASBL Toestand** a reçu pour mission la réactivation (par l'usage et l'organisation d'activités socio-culturelles temporaires et autonomes) de bâtiments abandonnés ou oubliés, de terrains et d'espaces (publics) (Toestand.be, 2015). Via le groupe **PleinPublic** elle est donc chargée de gérer l'organisation des activités à la place de l'ancien hangar. (Plein public, 2015)

> Les **ASSOCIATIONS BRUXELLOISES AGISSANT A PROPOS DES TRANSFORMATIONS URBAINES** (ARAU, BRAL, IEB, asbl La Rue, Comité de quartier Heyvaert, BruxellesFabriques ...). Elles participent

aux « dispositifs participatifs publics » à propos de la Porte de Ninove. Elles diffusent les informations par exemple via une newsletter à un réseau de personnes intéressées ou encore à travers des communiqués de presse. (Mercennier C., 2015)

- LES ACTEURS PUBLICS

> Les **MAITRES D'OUVRAGE** sont **Beliris** (collaboration entre l'**État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale** dont l'objectif est de promouvoir le rayonnement de Bruxelles en tant que capitale de la Belgique et de l'Europe (Beliris, 2015), **Bruxelles Mobilité** (Service public de la Région) et la **STIB** (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) (Mercennier C., 2015). Le projet fait donc interagir les 3 échelles : l'état fédéral, la région et la commune.

> **L'ETAT FEDERAL** commande en association avec la région de Bruxelles-Capitale un projet de réaménagement pour la porte de Ninove et le territoire alentour.

> **La REGION** Bruxelles-Capitale en collaboration avec l'état fédéral lance le projet d'aménagement des espaces publics de la Porte de Ninove. Elle lance aussi un appel d'offre plus global pour l'élaboration d'un plan directeur autour du canal. Notons que ce sont les régions qui exercent des compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elle est constituée d'un parlement (qui élabore les textes législatifs et contrôle le Gouvernement et le budget) et du **gouvernement** (qui est l'organe exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale : il définit les modalités de la mise en application de lois fixées par le Parlement bruxellois). Il est composé de plusieurs **ministres** qui sont des acteurs dans le projet de la porte de Ninove.

- Le **Premier ministre Rudi Vervoort** (PS) est chargé des Pouvoirs locaux, du Développement territorial, de la Politique de la Ville, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, du Tourisme et du Port de Bruxelles (BeBrussel, 2015).
- Le **Ministre Pascal Smet** (SP.A) est chargé de la Mobilité et des Travaux publics (BeBrussel, 2015).

Au niveau du Service public de la région de Bruxelles-Capitale, on retrouve notamment Bruxelles Mobilité (qui a aménagé une piste cyclable et est un des maîtres d'ouvrage du projet de la porte de Ninove) et Bruxelles Coordination qui réunit l'ensemble des services d'intérêt général du Service public régional de Bruxelles (SPRB) (BeBrussel, 2015). Parmi ces services on retrouve un maître architecte.

- Le **Maitre Architecte** de la Région Bruxelles-Capitale Kristiaan Borret et sa cellule ont pour mission de veiller à la qualité de l'espace, en matière d'architecture, mais aussi en ce qui concerne l'urbanisme, les lieux publics, etc. Il s'agit de cultiver et renforcer l'ambition à Bruxelles en matière d'art de bâtir. Le maître architecte est indépendant (BeBrussel, 2015). Il donne son avis sur le projet de la porte de Ninove.

C'est la Région qui est principalement **PROPRIETAIRE** du site notamment la **Régie foncière de la Région** pour la Place du Triangle (Mercennier C., 2015). La **Société de logements de la Région Bruxelloise (SLRB)** possède aussi une partie du site, de même que Besix Group (société privée).

Le **Port de Bruxelles** est un organisme d'intérêt public dont l'actionnaire majoritaire est la Région de Bruxelles-Capitale. Il est propriétaire de l'écluse longeant le quai et met à disposition un tuyau d'arrosage, utile à l'entretien des plantations et donne accès à l'électricité. (Mercennier C., 2015).

> Les **COMMUNES** gèrent les matières relatives à la vie quotidienne des Bruxellois et au territoire communal. La porte de Ninove est à cheval sur 3 communes : Bruxelles, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean qui a la plus grande portion du site sur son territoire.

- La **commune de Molenbeek-Saint-Jean** a donc la mission de mener les enquêtes publiques à propos du projet. Elle peut essayer de faire pression sur la Région, mais ce n'est pas elle qui décide et finance le projet. Elle a lancé un projet pour obtenir un **contrat de quartier durable** pour un quartier appelé Petite Senne où se trouve le projet. Elle a aussi fourni des plantes et arbustes pour le parc. (Mercennier C., 2015).
- LES ACTEURS PRIVES

> Le bureau d'urbanisme **BUUR** avec la société d'ingénierie, de conseil et de gestion de projets **Arcadis** sont les **AUTEURS DU PROJET** sur la porte de Ninove et c'est le ministre des travaux publics Pascal Smet qui leur commande le projet.

> **BESIX RED Group** est une société belge de construction qui s'est développée internationalement (elle a notamment construit la plus haute tour du monde à Dubaï) (Kobe Lootens, 2015). Elle est propriétaire d'un terrain en triangle après la chaussée de Ninove et a le projet de construire « des logements de luxe avec éventuellement une fonction publique, comme un musée, au rez-de-chaussée ». (Mercennier C., 2015).

D'après Kobe Lootens, la Région n'a pas le pouvoir de contrecarrer les projets d'un tel groupe.

> **XDGA** est le bureau d'architecture de Xaveer De Geyter et Alto Ingénierie et Tritel qui conçoit un schéma d'orientation pour le site qui lui est commandé par la **SLRB** (Arau.be, 2013).

2.2 Cartographie des acteurs

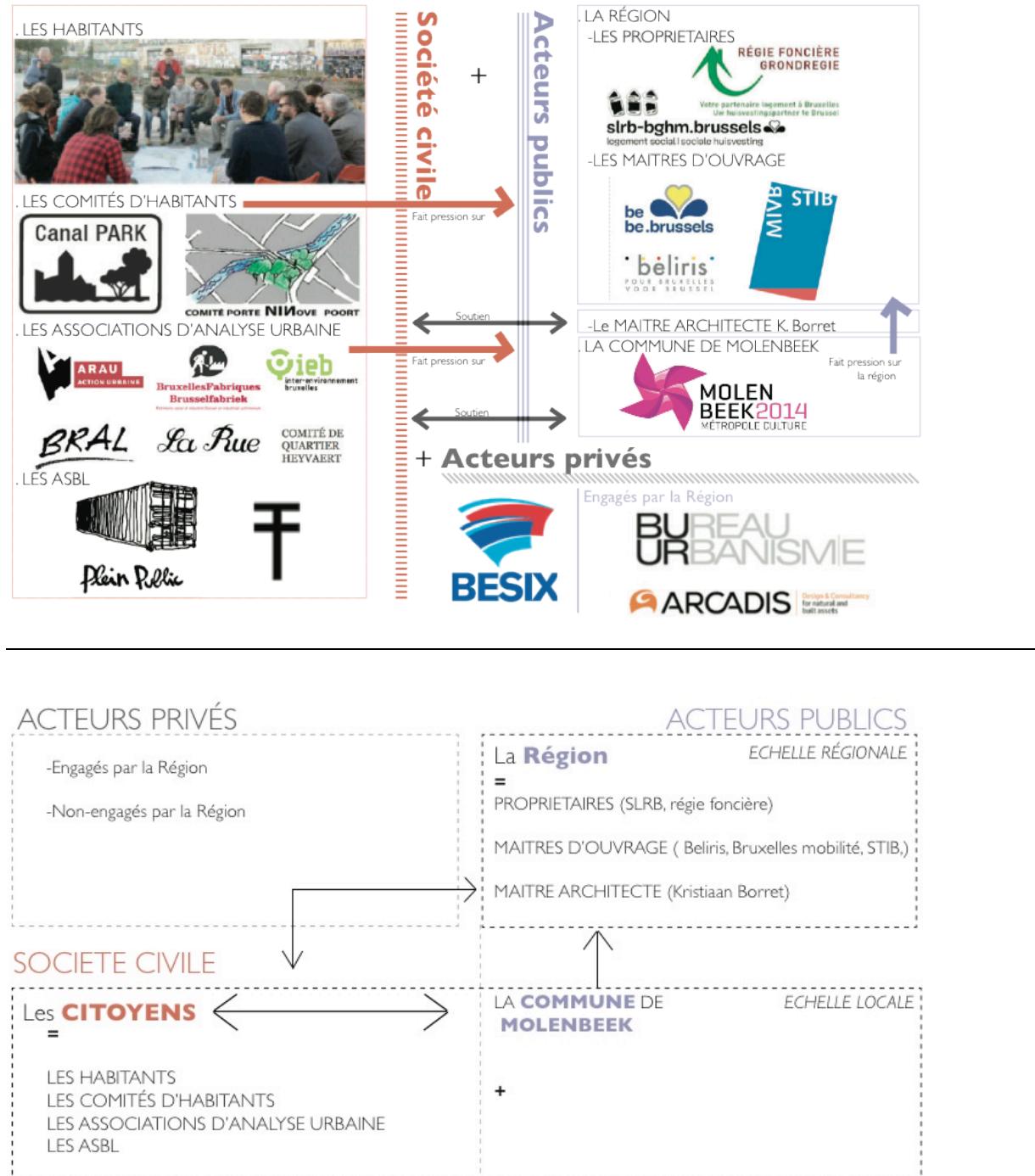


Figure 12 : Cartographie des acteurs

3. Historique

Dans l'élaboration de ce projet complexe, ce sont donc deux principaux types d'acteurs qui ont été nécessaires : la **société civile** et les **acteurs publics**.

-1993 : Début d'un projet plus large de "Réaménagement de la Petite Ceinture ouest" par l'**Etat Fédéral et la Région** de Bruxelles-Capitale, qui s'associent sous le nom de Beliris.

-1995 : Première promesse écrite pour le lancement d'un projet de Parc pour la porte de Ninove par le gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale, mais rien ne se réalise. (Keubler, M, 2014)

-2007 : La Région lance le projet d'aménagement des espaces publics de la Porte de Ninove. (Mercennier C., 2015)

-2008 : Bruxelles mobilité aménage une piste cyclable régionale le long du canal à la place d'une voie de circulation pour les voitures. Le long de la piste cyclable et à côté de la place du Triangle, sont également aménagés un terrain de basket et un terrain de pétanque et des bancs sont mis en place. La place du Triangle sert, le temps des travaux, de lieu d'entreposage des outils et du matériel.

Mars : En réaction à l'entretien insuffisant du lieu par les pouvoirs publics, certains habitants mènent des actions de nettoyage parfois suivies d'un apéro. Ces actions sont surnommées par les riverains « apéro-nettoyage ». Dans le même temps, les habitants font une demande de subSIDes à la Fondation Roi Baudoin pour acheter des modules de jeux pour enfants. Les jeux seront installés sur la place du Triangle. (Mercennier C., 2015). Le lieu devient alors un lieu de rencontres pour les habitants (Keubler, M, 2014).

-2009 : Des plans sont sur la table, mais il n'y a toujours pas d'avancement (Smets P., 2015).

-2010 : La commune de Molenbeek-Saint-Jean fournit des arbustes, des rosiers et des fleurs sauvages qui seront plantées et semées par les habitants. (Mercennier C., 2015)

Aout : Le projet de réaménagement est déposé pour une **DEMANDE DE PERMIS** par la Région avec comme maîtres d'ouvrage : Beliris (accord de coopération entre l'Etat Fédéral et la Région Bruxelles-Capitale), Bruxelles Mobilité (Région) et la STIB (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles. (Kobe Lootens, 2015.) Ils font appel au bureau d'urbanisme BUUR et au bureau d'étude Arcadis.

-2011 : Séance publique de la Commission de concertation à la suite de l'enquête publique à propos du projet d'aménagement déposé par la Région pour une demande de permis en août 2010. Une trentaine de personnes sont présentes dont des habitants et des membres d'associations se soucient des transformations urbaines (asbl La Rue, BRAL, IEB, ...). (Mercennier C., 2015) Les habitants donnent leurs avis : ils veulent remettre en question les logements, modifier le tracé du tram et un plus grand espace vert (Mercennier C., 2015).

Une **modification du permis** est demandée suite à ces remarques (Arau.be, 2014). Mais le dossier prend du retard car il faut que les triangles (les deux terrains à bâtir, l'un par le privé Besix, l'autre par le public la SLRB) soient imaginés plus concrètement car leurs hauteurs, volumes et implantations entreront en relation avec cet espace public (Arau.be, 2014).

Après la séance, une dizaine d'habitants se réunissent autour de l'idée de réclamer un « grand parc Porte de Ninove » et créent le Comité Porte Ninove Poort (Kobe Lootens, 2015). De là également, une plateforme de discussion à propos de l'avenir de l'aménagement du site de la Porte de Ninove met en réseau des habitants et des associations comme Bruxelles Fabriques, Comité Porte Ninove Poort, ...

-2012: Un collectif hollandais, Parckdesign 2012 aménage un bac-potager place du Triangle et demande à des habitants du quartier de l'entretenir. Il est aussi à la base de certains événements comme la venue d'une roulotte à pizza (pizzas qui seront notamment décorées par les légumes récoltés dans le bac-potager) ou encore un concert. Une habitante témoigne que « ça a permis aux voisins de se rencontrer » (Mercennier C., 2015).

23 avril : Besix RED (propriétaire de la parcelle en triangle de l'autre coté de la rue de Ninove) et la SLRB (qui a racheté la parcelle entre la ligne de tram en projet et la rue de Ninove) signe une "convention d'aménagement" en vue de l'élaboration d'un "schéma directeur" commun qui promet, bien sûr, un "large processus participatif en amont". MAIS d'après l'Arau, en fait de participation, une seule réunion publique a été organisée le 15 mai 2012 (Arau.be, 2014).

17 juillet : La SLRB désigne l'architecte Xaveer De Geyter XDGA pour la réalisation d'une «étude de définition» censée être « [...] le document d'orientation qui définira les options d'aménagement, appelé "schéma d'orientation"(Arau.be, 2014).

-2013

Septembre: «Picnic More Streets» à la Porte de Ninove. Cette action est organisée par des activistes de Picnic the Streets ayant eu lieu dans le centre de Bruxelles et qui, après l'annonce du projet de piétonnier boulevard Anspach, ont la volonté d'intervenir dans d'autres lieux qui le nécessitent et « lancent alors un appel » à d'autres citoyens. Un membre du Comité Porte Ninove Poort habitant à proximité de la Porte de Ninove et ayant participé à Picnic the Streets propose alors la Porte de Ninove comme lieu de pique-nique. Dans le cadre de Picnic More Streets diverses activités sont organisées : fresque sur le hangar de Bruxelles-Propreté, fanfare, tournoi de foot, barbecue, parcours d'aventure dans les platanes,... (Mercennier C., 2015).

Lors de ce pique-nique les habitants ont eu l'idée de créer un parc par eux-mêmes et une nouvelle plate-forme a été créée sous le nom de "CANAL PARK". Plusieurs organisations, telles que JNM Bruxelles, Soft Revolution et Stand Up Activisme, ainsi que le comité des résidents de Ninoofsepoort ont joint leurs forces au projet (Candry E., 2014).

13 décembre: Sur proposition de la Ministre bruxelloise en charge de la Rénovation urbaine et des Contrats de Quartier Durables, le Gouvernement bruxellois sélectionne les quatre quartiers qui, à partir de janvier 2014, bénéficieront pendant quatre ans de l'aide financière régionale prévue pour les contrats de Quartier Durables. Le quartier "Petite Senne" qui comprend la zone du CanalPark/Porte de Ninove a été choisi (Contrat de quartier durable, 2015). Le contrat de Quartier Durable est un plan d'action limité dans le temps et dans l'espace. Il est conclu entre la Région, la commune et les habitants et fixe un programme d'interventions à réaliser avec un budget défini (Contrat de quartier durable, 2015). Le quartier "Petite Senne" présente des opportunités intéressantes en termes de reconversion de sites d'anciennes activités industrielles (souvent occupées par des commerces de voiture) qui dessinent un fort potentiel de création de logements, d'équipements et d'espaces verts. (Bru+, 2013)

15 décembre : Ce que les riverains appellent la première phase consiste en un grand nettoyage du hangar vide et de l'espace extérieur. Ce nettoyage est organisé autour d'un événement Facebook, et tout un groupe d'habitants du quartier y participe. (Candry E., 2014)

18 décembre : L'ARAU publie une analyse du "schéma d'orientation" réalisé par Xaveer De Geyter Architecten, Alto Ingénierie et Tritel (Arau.be, 2013). Le programme ne correspond pas à la demande du quartier, le tracé du tram coupe le parc et il n'y a pas de participation citoyenne.



Figure 13 : Demande de permis (Aout 2010)



Figure 14 : Convention d'aménagement (Avril 2012)



Figure 15 : Contrat de quartier durable (déc 2013)

-2014

12 janvier: L'Apéritif de nouvel an, appelé la seconde phase des riverains, se déroule autour d'un verre à l'occasion du nouvel an. Les habitants ont planté dans des bacs leurs anciens sapins de Noël au bord du hangar, c'est un geste symbolique qui signifie le début du nouveau parc (Candry E., 2014). Ce jour-là a aussi lieu l'affichage d'un « faux panneau » qui simule le début du chantier de l'aménagement du parc Porte de Ninove (Mercennier C., 2015).

31 janvier au 28 février (Keubler M., 2014) Campagne de récolte de fonds auprès de tout citoyen désireux de contribuer financièrement au projet du parc temporaire (« Pop Up Park »). La technique de récolte utilisée est appelée « Crowdfunding ». Les fonds récoltés s'élèvent à 6650 euros (au départ 5000 euros étaient espérés). (Mercennier C., 2015). Le crowdfunding est une plateforme économique et sociale qui supporte des petits projets. Via le site internet, n'importe qui peut donner de l'argent et devient alors co-propriétaire du parc. Par exemple, pour 10 euros il devient propriétaire d'un parterre de fleur, pour 25 euros d'une partie de la pelouse, pour 50 euros il reçoit un plateau de légumes, pour 250 euros il devient propriétaire d'un arbre fruitier et pour 750 euros d'un jouet pour enfant dans le parc. Les donneurs reçoivent en échange un pseudo certificat fait par un artiste bruxellois (Candry E., 2014). Ce projet est un projet du Contrat de Quartier Durable Petite Senne qui a aussi pour objectif de soutenir des projets d'utilisations temporaires d'espaces publics ou de bâtiments inoccupés (Molenbeek1080, 2014).

23 février : La troisième phase des riverains consiste en un brainstorming actif. Les habitants se réunissent et imaginent ensemble les plans pour leur futur parc. Ils forment des groupes selon les spécialités de chacun. Ils profitent de cette occasion pour mettre à nouveau de l'ordre sur le site (Candry E., 2014).

16 Mars : Installation d'une dizaine de bacs contenant des arbres fruitiers sur la place du Triangle. Simulation de « faux passages pour piétons » sur la nationale 8 qui est la route longeant la place du Triangle (Mercennier C., 2015).

Mai-Octobre : Aménagement du « Pop up Park » : installation de toboggans, construction d'un module d'escalade, des « give boxes » sont accrochées aux arbres, des balançoires sont confectionnées à partir de pneus récupérés, ...

Juin : Nouvelle DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME modifié.

Août : Le hangar de Bruxelles-Propreté prend feu. Il contient de l'amiante, les autorités doivent donc prendre des précautions. Les activistes de CanalPARK réclamaient sa destruction déjà avant l'incendie. Le sinistre est l'occasion pour eux de faire pression pour que les pouvoirs publics « passent à l'action » (Mercennier C., 2015).

15 Septembre : la Commune de Molenbeek présente à la presse le dossier de base du contrat de quartier « Petite Senne », soutenu par la Région dont l'enquête publique s'est terminée le 29 septembre (Arau.be, 2014). Ce plan est relatif à la vision à long terme de la Porte de Ninove et propose un grand parc sur le terrain public (ce qui rencontre la demande du comité local PortedeNinovePoort), reporte les logements de la SLRB sur d'autres terrains côté Molenbeek et la Commune remet le tracé du tram au milieu de la chaussée de Ninove (Arau.be, 2014)

15 octobre : Le fonctionnaire délégué de la Région OCTROIE le PERMIS D'URBANISME pour le projet d'aménagement de la Porte de Ninove, déposé en 2011.

Mais les habitants et associations réagissent et réclament, entre autres, comme nous l'avons déjà expliqué précédemment, que le tracé du tram existant soit conservé afin que la surface consacrée au parc soit la plus grande possible (Mercennier C., 2015).

19 Décembre : La Région introduit une DEMANDE DE PERMIS MODIFICATIF pour le projet d'aménagement de la Porte de Ninove. Cette demande de permis-ci conserve le tracé existant du tram (Mercennier C., 2015).

2015

Janvier : Destruction du hangar de Bruxelles-Propreté par la Région. Aujourd'hui, cette surface est entourée de barrières (mais pas inaccessible, les barrières sont « amovibles ») (Mercennier C., 2015).

Fin janvier : Le ministre bruxellois des travaux publics Pascal Smet présente ses projets pour la porte de Ninove lors d'une séance d'info aux riverains. Lors du réaménagement de la porte de Ninove, le tracé du tram longera le nouveau parc et ne traversera pas celui-ci comme c'était le cas dans les projets initiaux. A cette fin, Smet a fait la demande d'un PERMIS MODIFICATIF pour que l'adaptation n'encoure pas de retard (Smets P, 2015).

Avril : L'intention des activistes de CANALPARK est d'étendre le parc temporaire à la surface où se trouvait le hangar de Bruxelles-Propreté. Quelques-uns se réunissent chaque dimanche depuis fin mars pour y mener des actions symboliques (tags « PARK » au sol, pots de fleurs accrochés aux barrières, tracé de la frontière entre les communes de la Ville de Bruxelles et de Molenbeek avec un pont ...) (Mercennier C., 2015).

22 mai : Le PERMIS MODIFICATIF introduit en décembre 2014 par Beliris notamment a été DELIVRE. Ceci est rapporté par le Premier ministre Rudi Vervoort (PS) et le ministre des Travaux publics Pascal Smet (SP.A). Les travaux devraient commencer l'année d'après (BrusselNieuws, 2015).

10 juin : Journée d'installation de bacs à plantes, jeux pour enfants. C'est une action des habitants du voisinage et du centre d'écologie urbaine (Canalpark Facebook, 2015).

Juillet-Août: Dans l'attente du début des travaux, durant tout l'été, le terrain en friche est mis à disposition de ceux qui veulent y organiser des activités (sportive notamment)(L'avenir, 2015). C'est l'Asbl Toestand qui est chargée de gérer l'organisation des activités et qui réceptionne les projets des organisations, associations ou individus désirants occuper les lieux. Cette ASBL a pour but la réactivation (par l'usage et l'organisation d'activités socio-culturelles temporaires et autonomes) de bâtiments abandonnés ou oubliés, de terrains et d'espaces (publics)(Toestand.be, 2015). Elle fait appel au groupe PLEINPUBLIC qui transforme le sol de l'ancien hangar en espace public. Ce groupe s'adresse à tous et invite ses utilisateurs à modeler les lieux en fonction de leurs envies et besoins (PleinPublic facebook, 2015).

28 juillet : Plein Public (envoyé par l'ASBL Toestand) installe ses bureaux dans 2 containers sur la place (PleinPublic facebook, 2015).

7 août : Organisation de petits déjeuners au Canal park tous les dimanches matins.

29 août : Plein Public propose un barbecue ainsi que des jeux.

2 septembre : Plein public organise une après-midi de sport et jeux (PleinPublic facebook, 2015).

1 octobre : Le maître architecte de la région de Bruxelles-Capitale Kristiaan Borret vient à la porte de Ninove afin d'échanger avec les habitants du quartier et les groupes d'action des idées sur le futur du Canal PARK. C'est une discussion informelle où chacun peut s'exprimer. (Canalpark facebook, 2015). L'ASBL Plein Public et CanalParK sont à l'origine de cette rencontre. Les habitants sont plus ou moins d'accord avec le projet, ils regrettent cependant que le projet prévoie juste de grandes étendues d'herbe et proposent d'autres idées, comme une plaine de jeux, un potager collectif, etc. Ils espèrent que leurs envies vont aboutir par la suite, après la construction du projet (Kobe Lootens, 2015).

31 octobre : L'ASBL Plein Public organise une dernière fête de quartier sur le site. Les travaux ne vont pas tarder et ils doivent évacuer le site (PleinPublic facebook, 2015).



Figure 16 : Nouvelle demande de permis (juin 2014)



Figure 17 : Projet porte de Ninove pour le contrat de quartier durable



Figure 18 : Demande de permis modifiant (déc 2014)

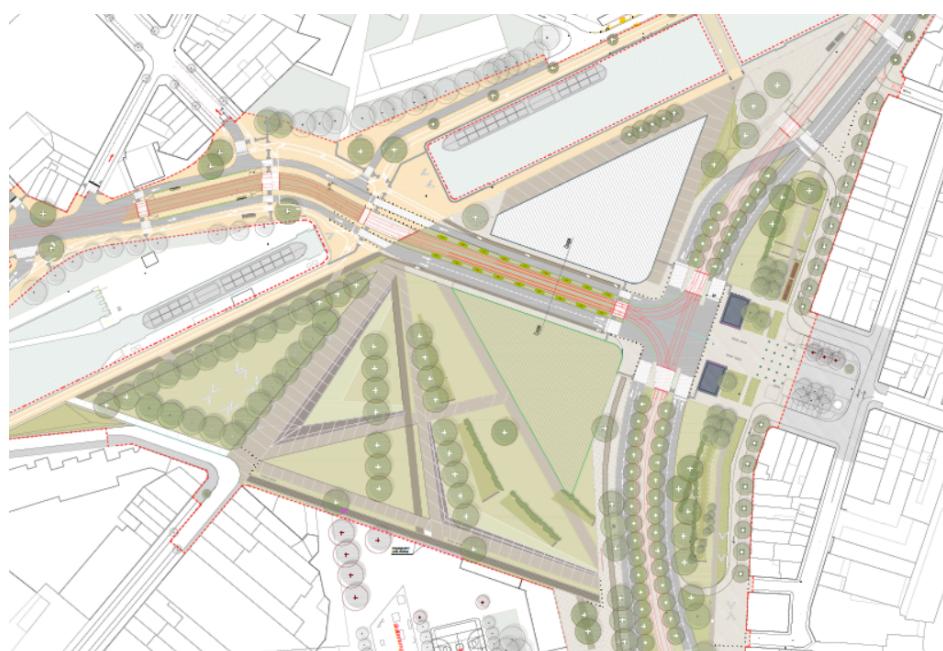


Figure 19 : Plan masse du CanalPark

4. Concept du projet d'aménagement

4.1 Objectifs : la création de plus d'espaces verts et calmes, l'intégration de l'élément "Eau" dans la ville en revalorisant le canal de Bruxelles et le tracé de la petite Senne, l'élimination de l'effet barrière que forme aujourd'hui le canal entre Bruxelles et Molenbeek-Saint-Jean, la requalification de l'espace urbain des quartiers en question dans le cadre des efforts visants à améliorer la qualité de vie de Bruxelles en général, la maximisation de l'efficacité du transport public et le confort des modes actifs (Bruxelles espaces publics, 2014).

4.2 Concept : Une série de choix stratégiques y sont faits après une étude précise et extensive des différentes options possibles. Ces choix portent notamment sur la limite de la zone du parc et sa visibilité, la surface constructible et son affectation, les chemins privilégiés pour les piétons et le tracé des pistes cyclables, le tracé des infrastructures sur la Petite Ceinture et l'usage efficace de l'espace et le tracé des infrastructures venant de la Chaussée de Ninove.

4.3 Atouts/menaces majeurs du site :

- Un périmètre très fragmenté, donnant très peu de définition au parc. Il est utilisé ici comme un avantage et offre une haute perméabilité visuelle et physique à partir et vers les quartiers environnents.
- La fragmentation de la surface non-bâtie de la zone qui déchiquète le territoire en fragments peu utilisables. Ici, justement, les lignes directrices du projet regroupent les fragments en parties plus consistantes et bien positionnées.
- La présence d'au moins 3 bâtiments historiques d'une grande valeur patrimoniale (écluse, pavillons d'Octroi et bâtiment Belle Vue).



Figure 20 : Périmètre fragmenté



Figure 21 : Fragmentation du vide



Figure 22 : Bâtiment historique

4.4 Concepts de l'infrastructure :

L'espace actuel nécessite une refonte complète de son infrastructure en faveur de routes logiques pour les modes actifs et la circulation automobile, afin de rendre l'ensemble de l'espace de la Porte de Ninove plus accessible et cohérente.



Figure 23 : Circulation motorisée



Figure 24 : Cycliste



Figure 25 : Piétons

4.5 Concepts du parc :

- Limites du parc : les limites dimensionnent les espaces verts qui mettent en valeur le relief du site.
- Cheminement du parc : ils suivent les parcours logiques des piétons entre les quartiers, sont assez larges, permettent des activités, de s'asseoir. Et il y a la possibilité d'ajouter d'autres infrastructures dans le parc (kiosques, auvent,...)
- Alignement d'arbres et plantation isolée : la place sera verdurisée au maximum, en plaçant notamment des arbres comme renfort des alignements existants ou de manière isolée.

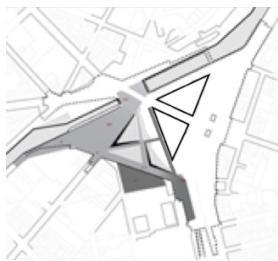


Figure 26 : Limites du parc



Figure 27 : Cheminement du parc

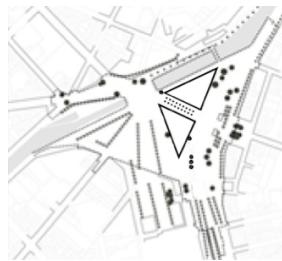


Figure 28 : Alignement d'arbres et plantation isolée

5. Enjeux

5.1 Spécificité du projet par rapport à des développements similaires :

- o La **démarche citoyenne** est la base du projet
- o Permettre l'**appropriation** du site "carrefour"
- o La priorité est consacrée aux espaces verts

5.2 Enjeux pour la ville

- o Donner un **nouvel espace vert** dans la ville

Actuellement, on retrouve une répartition inégale des espaces verts et de leur accessibilité.

Il y a une véritable ceinture verte autour de la ville mais on trouve beaucoup moins d'espaces verts autour du canal et cela participe à la dualisation sociale de la ville.

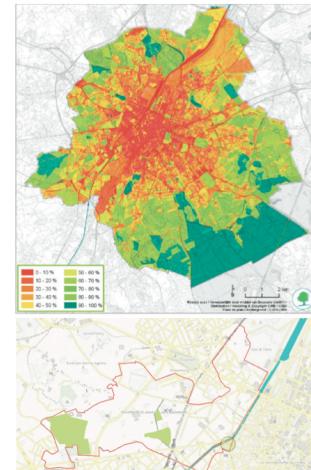


Figure 30 Carte d'indice de satisfaction

- o Donner une **nouvelle image d'un secteur abandonné** de la ville



Figure 31 : Photo avant intervention – Source : Google Street View



Figure 32 : Vue après intervention

o Redynamiser le **rapport entre le canal et la ville** et diminuer la **fragmentation spatiale et sociale** qui existe.

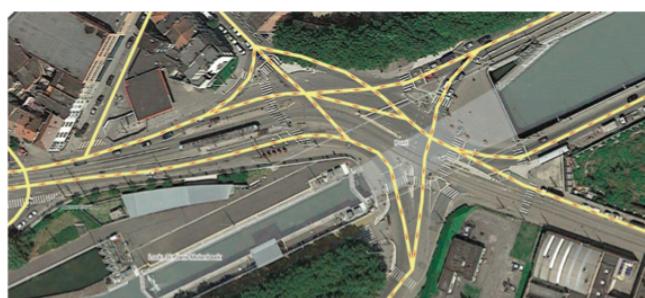


Figure 33 : Vue aérienne du nœud routier de la Porte de Ninove

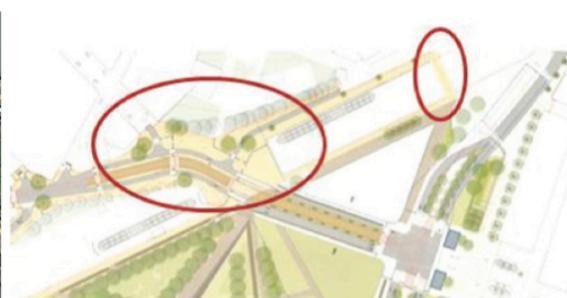


Figure 34 : Plan du projet prévu sur la Porte de Ninove

6. Outils urbanistiques

A. Montage juridique

6.1 Urbanisme réglementaire

Le Plan Régional d'Affectation du Sol, soit le PRAS, a été adopté par le Gouvernement le 03/05/2001 et a fait l'objet depuis son adoption d'errata et de deux modifications. Celui-ci, composé de cartes (prescriptions graphiques) et d'un cahier des prescriptions (prescriptions littérales légales), a force obligatoire et valeur réglementaire dans toutes ses dispositions ; et recouvre l'ensemble du territoire bruxellois qu'il divise en zones suivant leur affectation. (Irisnet.be, 2015) Concernant la Porte de Ninove, le PRAS prévoit des zones d'habitation aux environs de la Place de Ninove et de l'espace vert côté Molenbeek ; des zones mixtes, c'est-à-dire des zones bâties à Anderlecht, donnant sur le triangle vert ; des zones administratives à savoir les deux triangles constructibles de la Porte de Ninove; des zones d'intérêt collectif (Ecole des Arts & Métiers et Stade Vander Putten).



Figure 35 : Carte des affectations coordonnées officieuse – Source : http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/pras/00_pras_carte_3_coor_officieuse_v2

Figure 36 : Carte Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) [détail]- Source : Bruxelles Mobilité – Service public régional de Bruxelles

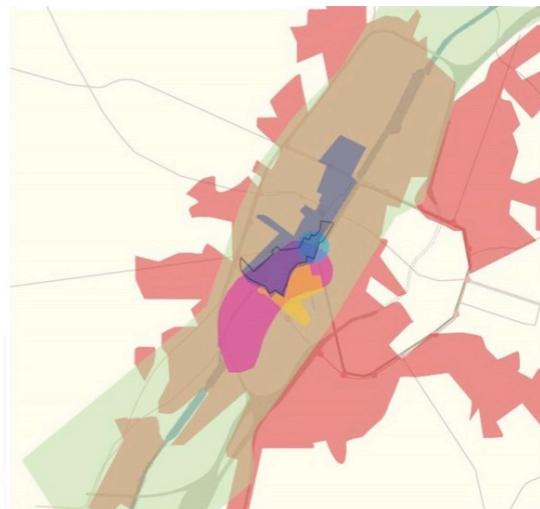
6.2 Urbanisme stratégique : le projet du CanalPARK, projet isolé ou démarche plus globale ? Une vision des habitants pour bousculer le regard politique

Cet espace a déjà fait l'objet de nombreuses études dans le passé à toutes les échelles. Ces études sont analysées de façon critique et les éléments qui peuvent être repris dans le contrat de quartier durable Petite Senne sont identifiés. Ainsi, les occasions manquées et les opportunités supplémentaires susceptibles d'intégrer les projets du Contrat de Quartier Durable sont mentionnés dans le recueil réalisé pour ceux-là même. Le contrat de quartier durable est donc l'opportunité pour concrétiser ces visions et les mettre en œuvre localement. (Document de Contrat de Quartier Durable, 2014)

Les différentes visions :

- Bruxelles 2040
- Plan Guide
- Plan Canal
- Schéma opérationnel de Rénovation urbaine
- Masterplan Canal
- Schéma d'orientation
- Contrat de Quartier Durable de la Petite Senne

Figure 37: Vue d'ensemble des différentes études sur Bruxelles – Source : DOCUMENTS DU CONTRAT DE QUARTIER DURABLEI « PETITE SENNE »- CDQ PETITE SENNE 1.2 ÉTUDE DES LECTURES EXISTANT



6.3 Urbanisme participatif : le PopUp Park

Et le souhait des habitants où se situe-t-il réellement dans cette panoplie de visions stratégiques ? Comme mentionné dans l'historique, le PopUp Park débute en mai 2014 suite aux donations des habitants avec la plate-forme de financement appelée Growfunding. (Point B. Montage financier) Malgré son côté moins officiel, ce projet temporaire a réellement influencé toutes ces visions stratégiques politiques, à tel point qu'on peut parler d'Urbanisme participatif. Si celui-ci est habituellement cadre par la loi et se retrouve sous forme de Focus Group, de Delphi ou encore d'Atelier Scénario, pour en citer quelques-uns ; dans ce cas-ci la démarche a été tout autre. En effet, c'est bien à la suite d'un manque de réactivité de la part des autorités publiques que quelques-uns ont décidé de se mobiliser pour activer les choses et voir leur souhait et les promesses faites 20 ans plus tôt par le gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale se réaliser. En amorçant cette idée de parc temporaire sur le lieu d'intervention, financé par la plate-forme, les personnes qui se sont mobilisées, ainsi que les collectifs créés pour l'occasion, s'affirment en tant que réels acteurs du projet, peut-être pas officiels pour traiter du plan définitif, puisque sur un plan légal, ceux-ci ont moins de poids, mais tout de même ils font entendre leurs voix et occupent un poste d'intermédiaire, de relais entre les habitants et les autorités publiques. De nombreuses réunions d'information suivront à chaque nouvelle esquisse et état d'avancement-clé du projet à partir du moment où le gouvernement de Bruxelles-Capitale fera avancer le dossier ; une visibilité qui permettra également aux collectifs d'entrer en action.

B. Montage financier

6.4 Habitants : Growfunding

Le Growfunding est une plate-forme de financement de projets urbains inspirants qui permet la mise en lien de réseaux : virtuels et réels, formels et informels, sociaux et économiques. Dans le cadre du projet du Pop Up Park, parc installé temporairement du 31 janvier au 28 février 2014 au même endroit que l'actuel projet du Parc de la porte de Ninove, le collectif Canal Park lance une campagne de récoltes de fonds pour autofinancer cette envie simple des habitants de voir un jour un espace vert surgir de la mare de béton que représente actuellement ce nœud routier. Via cette plate-forme internet, le collectif proposait à chacun d'entre eux d'acheter son morceau d'espace vert ...et le résultat de la campagne a largement dépassé toutes leurs attentes et les objectifs qu'ils s'étaient fixés en récoltant près de 133% de la somme imaginée soit 164 donations pour un montant total de 6650 euros. Les habitants ont donc répondu en masse à cet appel et ont légitimé une fois de plus cette envie ; une manière de prouver au monde politique la fermeté de leur volonté pour que les choses puissent un peu évoluer, jusqu'à ce 22 mai 2015 où l'octroi du permis, après modifications, ait été accordé en tenant compte de leurs avis.



Figure 38 : Acheter un Pop Up Park dans la zone du canal à Bruxelles - Source : <https://www.growfunding.be/bxl/canalpark-fr>

6.5 Opérateurs publics – opérateurs privés

Si nous remettons en question la participation de la Région dans le financement du Pop Up Park, qui a été financé pour rappel par les dons des habitants via le Grounfunding, celle-ci a largement contribué à l'émergence du projet du parc de la Porte de Ninove. Cependant, ajoutons que si le financement communal paraît faible en comparaison, l'engagement de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean tout au long du processus projectuel n'est pas à minimiser. Elle a largement poussé les autorités supérieures pour faire avancer le dossier tout en servant d'intermédiaire et de médiatrice entre celles-ci et les habitants.

AUTOUR DE LA PORTE DE NINOVE

FINANCIER

- Région : 95%
- Commune : 5%
- Beliris : 0%
- Autre : 0%

7. Principales leçons

Suite aux analyses faites sur le projet du Canal Park, nous pouvons retirer plusieurs leçons, sous forme d'AFOM.

7.1 Avantages

- o Aboutissement du projet après plus de 20 ans de négociation.
- o Les citoyens ont su se faire entendre, et le projet final est en accord avec leurs idées.
- o Bon soutien de la part de la commune.
- o Requalification de l'espace par un nouvel espace vert dans le quartier pour améliorer la qualité de vie.
- o Diminution de l'impact de la voiture sur le site en privilégiant la mobilité douce.
- o Fluidité aisée du trafic calculée par un bureau d'étude en mobilité.

7.2 Désavantages

- o Longue durée de la démarche.
- o Pas suffisamment d'anticipation de la part des autorités sur les réels besoins des habitants (forme d'égarement en proposant un programme inadapté) dans des phases préliminaires.

7.3 Opportunité

- o L'aménagement du parc de la porte de Ninove pourrait venir compléter le système de maillage vert que propose Bruxelles environnement.
- o Prise en considération du canal dans l'aménagement et possible intégration dans le plan canal

7.4 Menaces

- o Possibilité que le promoteur privé Besix Group vienne proposer un projet en contradiction avec le principe du projet du parc.

8. Bibliographie

-Articles

- ARAU, BRAL, IEB, Bruxelles Fabriques, Canal PARK, Comité Porte de Ninove, La Rue, Comité Heyvaert, Porte de Ninove (2014), "Le tram doit rester sur la chaussée de Ninove".
- ARAU (2014) "Porte de Ninove : le tram doit rester sur la chaussée de Ninove. [URL : <http://www.arau.org/au/c0a14bc80e80446c8bb5fc8b5986d7635b0e9bb.pdf>]
- ARAU (2013) "Porte de Ninove : schéma d'orientation ou outil de légitimation ? Les erreurs du projet de 2011 ne sont pas corrigées !". [URL : <http://www.arau.org/au/c457cb2266d089458f2f9294e875a585ac202b8d.pdf>]
- BE CHEZ VOUS, be.Brussels, (2015) "A propos de la région, Rudy Vervoot" [URL : <http://be.brussels/a-propos-de-la-region/le-gouvernement-regional/rudi-vervoort>]
- BRUXELLES ESPACE PUBLIC (2015) "Rapport d'incidence de la porte de Ninove". [URL : <http://www.bruxellesespacespublics.irisnet.be/places-et-voiries/reamenagement-de-la-porte-de-ninove/>]
- BRU+ (2013) "Quatre nouveaux Contrats de Quartier Durables pour 2014-2018" [URL : <http://www.bruplus.irisnet.be/fr/content/quatre-nouveaux-contrats-de-quartier-durables-pour-2014-2018>]

- BRUSSELNIEUWS (2015) "Park Ninoofsepoort heeft langverwachte vergunning" [URL : <http://www.brusselnieuws.be/nl/nieuws/park-ninoofsepoort-heeft-langverwachte-vergunning>]
- CONTRAT DE QUARTIER DURABLE1 (2014) « PETITE SENNE », Programme de revitalisation de la Commune Molenbeek-Saint-Jean" Etude réalisée par PTArchitecten BVBA.
 - CDQ PETITE SENNE 1.1 ANALYSE THÉMATIQUE -SUITE
 - CDQ PETITE SENNE 1.2 ÉTUDE DES LECTURES EXISTANT
 - CDQ PETITE SENNE 1.3 BIOGRAPHIE D'UN QUARTIER
 - CDQ PETITE SENNE 2 PRIORITÉS
 - CDQ PETITE SENNE 3.1 PROGRAMMA DE REVITALISATION AFFICHE
 - CDQ PETITE SENNE 3.1 PROGRAMME DE REVITALISATION
 - CDQ PETITE SENNE 3.2 VISION A LONG TERME AFFICHE
 - CDQ PETITE SENNE 3.2 VISION A LONG TERME
- CHEMETOFF A. (2013) associés ; Ideaconsult ; Ecorem, Zone-Canal/Kanaalzone, Bruxelles/Brussels.
- KUEBLER M. (2014) "Pop-up parks fight to bring green space to Brussels" in Urban development. [URL : <http://www.dw.com/en/pop-up-parks-fight-to-bring-green-space-to-brussels/a-17975313>]
- Molenbeek1080 (2015) "Pop up Canal 2016". [URL : <http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/Actualites/pop-up-canal>]
- Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles (2014) "Trois vision pour une métropole", in l'exposition Bruxelles 2040, organisée avec BOZAR Architecture au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.
- SMETS P. Cabinet ministériel (2015) "Porte de Ninove, réunion d'informations". [URL : http://issuu.com/spabrussel/docs/presentatie_ninoofsepoort_fr]

-Mémoire

- CANDRY E. (2014) "Episodes of urban activism in Brussels, From civil disobedience to architectural practice: Brussels citizens challenging the conventional urban space". [URL : http://www.scriptiebank.be/sites/default/files/webform/scriptie/masterpaper_Elise%20Candry.pdf]
- MERCENNIE C. (2015) "comment des actions d'initiative citoyenne peuvent-elles transformer la ville ?". Document non publié, Faculté d'Architecture, Université de Liège

-Sitographie

- Beliris [URL : <http://www.beliris.be>]
- Be.brussels [URL : <http://be.brussels/>]
- Bruxelles Mobilité [URL <http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/>]
- Contrats de quartiers durables [URL <http://quartiers.brussels/1/>]
- Curbain.be – Périmètre EDRLR [URL :<http://www.curbain.be/fr/habiter-a-bruxelles/ma-ville-et-mon-quartier/perimetre-edrlr>]
- Facebook. Plein public. [URL : <https://www.facebook.com/PleinPublic-615843465225297/>]
- Facebook. Canalpark. [URL : <https://www.facebook.com/canal.park.bxl?ref=ts>]
- Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse [URL : <http://www.ibsa.irisnet.be/chiffres/chiffres-cles-par-commune/molenbeek-st-jean#.VKNQbcveM8>]
- Toestand. [URL : <http://toestand.be>]
- Urbanisme Irisnet.be [URL : <https://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-plans-d'affectation-du-sol/le-plan-regional-d'affectation-du-sol-pras>]

-Interview

LOOTENS K. (30/10/2015) Interview en personne.